

DÉVIATION DE LA COMMUNE DE LUBERSAC

Dossier d'Enquête publique – Autorisation environnementale

Document 1 : Contenu du dossier d'enquête



REVISIONS

Version	Date	Auteurs / Vérificateur	Description
V0	19/03/2021	P. MENARD - BKM	Création du document
V1	18/05/2021	P. MENARD - BKM	Envoi version V1

TABLE DES MATIERES

I.	OBJET DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE.....	- 4 -
I.1.	Le projet présente a l'enquête.....	- 4 -
I.2.	Objet de l'enquete.....	- 4 -
II.	CONTENU DU DOSSIER D'ENQUETE.....	- 5 -

I. OBJET DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

I.1. LE PROJET PRESENTE A L'ENQUETE

Le projet présenté à l'enquête concerne la création d'une voie de contournement par le sud du bourg de Lubersac. Il prévoit la construction d'une route à 2x1 voie sur une longueur de 3 390 m permettant de délester le centre bourg du trafic de transit, notamment de poids lourds, qui circule sur l'axe RD901-RD902 entre Arnac-Pompadour au sud, et l'échangeur n°44 de l'autoroute A20 (zone industrielle de Beausoleil), au nord.

Le projet est localisé entièrement sur la commune de Lubersac.

I.2. OBJET DE L'ENQUETE

La présente enquête publique est relative à l'autorisation unique du projet de déviation de Lubersac, pour l'ensemble des décisions de l'Etat, relevant :

- Du code de l'environnement
 - o Autorisation au titre de la police de l'eau (articles L214-3 et suivants du code de l'environnement),
 - o Autorisation de dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces protégées (articles L411-1 et 2 du code de l'environnement).
- Du code forestier : autorisation de défrichement (article L341-3 et suivants du code forestier).
- Du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique (articles L121-1 et suivants du code de l'expropriation).

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact qui est également présentée à l'enquête publique.

II. CONTENU DU DOSSIER D'ENQUETE

Le dossier d'enquête publique est constitué de 7 documents tels que présentés ci-après.

- Document 1 : Contenu du dossier d'enquête
- Document 2 : Cadre juridique et réglementaire et avis (article R112-4 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et article R123-8 du code de l'environnement).
- Document 3 : Dossier de demande d'autorisation environnementale – Pièces communes (article R181-13 du code de l'environnement).
- Document 4 : Etude d'impact (article R122-5 du code de l'environnement).
- Document 5 : Dossier de demande de dérogation de destruction et déplacement d'espèces protégées (articles L411-1 et L411-2 du code de l'environnement).
- Document 6 : Dossier de demande d'autorisation loi sur l'eau (articles L214-1 et suivants du code de l'environnement).
- Document 7 : Dossier de demande d'autorisation de défrichement (article L341-3 et suivants du code forestier).